

Compte-rendu du conseil municipal

- réunion du mardi 02 juin 2020 à 19h 30 -

Convocation du 26 mai 2020

Secrétaire de séance : Philippe Courdille.

Compte tenu de la crise sanitaire ce conseil municipal a été à nouveau organisé dans la salle des fêtes.

Le maire ouvre la séance et procède à la lecture du compte rendu du dernier conseil municipal. Il lit ensuite l'ordre du jour.

Camille Gaubusseau signale qu'elle n'a pas reçu sa convocation par mail avec cet ordre du jour. Il est en effet constaté un petit dysfonctionnement au niveau du serveur de messagerie de la mairie. Le problème va être suivi, pour éviter cette situation.

Le maire présente ensuite les propositions d'indemnités pour les différents élus.

Il explique dans un premier temps que ces indemnités ont été augmentées sur décision gouvernementale et signale que lui même ainsi que le premier adjoint ont décidé de baisser de 10 % les montants qui leur sont proposés.

Les montants bruts votés par le conseil s'élèvent donc pour le maire à 894,56 €, pour le premier adjoint à 350,04 €, pour les deuxième et troisième adjoints à 256,70 € chacun.

Le maire lit ensuite l'ensemble des délégations que le conseil doit lui consentir afin que celui-ci puisse prendre les décisions lui permettant de faire fonctionner la commune. Ces délégations sont acceptées par le conseil à l'unanimité.

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation du maire aux adjoints

En premier lieu, à Monsieur Michel Duvignac, en second lieu à Monsieur Philippe Courdille et enfin à Madame Béatrice Bortoluzzi, pour l'ensemble des signatures pour l'urbanisme, l'état civil et les affaires financières.

Un nouvel arrêté municipal va officialiser ces dispositions.

Le conseil procède ensuite à l'élection des délégués aux différents syndicats intercommunaux comme suit :

Délégués communautaires : Titulaire Olivier Méhats ; Suppléant Michel Duvignac.

S.I.R.P : Titulaires Olivier Méhats et Philippe Courdille ; Suppléantes Caroline Hugelmann et Camille Gaubusseau.

S.I.E.A : Titulaire Michel Duvignac ; Suppléant Aymeric Poirier.

S.D.E.E.G : Titulaire Olivier Méhats .

S.M.A.B.V.O : Titulaire Florent Simonneau ; Suppléante Caroline Hugelmann.

S.I.R.S.S : Titulaire Vanessa Meyrand ; Suppléant Jean-Paul Leredu.

S.I.P.H.E.M : Titulaire Béatrice Bortoluzzi ; Suppléant Eric Leveau.

A.D.M.R : Titulaire Eric Leveau.

Mission Locale des Deux Rives : Titulaire Camille Gaubusseau ; Suppléante Caroline Hugelmann .

Suit ensuite l'élection des correspondants suivants :

Correspondant tempête : Michel Duvignac.

Correspondante défense : Béatrice Bortoluzzi.

Correspondant Sécurité routière : Philippe Courdille.

Commission appel d'offres : Le maire et les adjoints.

Pour le C.C.A.S, le maire rappelle que celui-ci est composé de quatre membres du conseil ainsi que de quatre membres extérieurs à l'assemblée.

Pour le conseil, sont élus : Vanessa Meyrand, Camille Gaubusseau, Eric Leveau et Olivier Méhats. Les membres extérieurs seront choisis par ce dernier.

Le Conseil municipal procède ensuite à l'élection des rapporteurs des différentes commissions internes au conseil. Sont désignés pour :

- **La commission des finances :** Jean-Paul Leredu.
- **La commission urbanisme :** Béatrice Bortoluzzi.
- **La commission bâtiments :** Philippe Courdille.
- **La commission action sociale :** Eric Leveau.
- **La commission informations municipales :** Camille Gaubusseau.
- **La commission voirie :** Michel Duvignac.
- **La commission eau-électricité :** Olivier Méhats.
- **La commission ruisseau :** Florent Simonneau.

QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux école:** Philippe COURDILLE indique qu'afin de satisfaire aux nouvelles normes sanitaires un certain nombre de dispositions sont à prendre au niveau de la classe.

Pour le revêtement du sol : Celui-ci doit être facilement lavable. Un troisième devis va être demandé auprès de la société AC2P de GABARNAC afin de se déterminer.

Pour les peintures, il a été évoqué de faire un chantier collaboratif avec les bonnes volontés de la commune. Idée à développer lors d'une prochaine réunion.

Le mobilier scolaire va devoir être changé afin de respecter la distanciation sociale. Un premier devis chiffre ce remplacement à 3800 € TTC, Un deuxième devis va être demandé pour comparaison.

- **Travaux presbytère :** Un devis a été établi par les cuisines SCHMIDT, mais demande à être comparé à une autre proposition. Il est signalé également que le portail d'accès nécessite une réparation, selon la locataire.

- **Voirie :** Michel DUVIGNAC explique que 27000 € de travaux sur notre commune ont été retenus par la C.D.C. Michel détaille les tronçons qui feront l'objet de ces travaux. L'affaissement du talus du cimetière va être étudié.

- **Eau :** Michel DUVIGNAC nous explique que le problème des eaux rouges constaté régulièrement au sein de la commune, fait l'objet d'une étude de la part de la société AGUR, qui soulève l'hypothèse d'une réaction lors du mélange des eaux des 2 sources qui nous alimentent. La société AGUR va procéder à de nouvelles analyses.

La question de la maïade et des fêtes locales (lavoir etc....) est évoquée, mais compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, il n'est pas possible de planifier quelque chose.

Il est décidé de conserver l'horaire de 19h30 pour les prochains conseils municipaux, avec une préférence pour le jeudi soir.

Fin de séance à 21h18.
